

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°4972 - Mardi 07 Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

PÉNURIE D'EAU À MORONI :

Retour de l'eau dans certains quartiers de Moroni



Image d'illustration

VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE :

La campagne s'intensifie

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

14 Rabioun-Thani 1447

Prières aux heures officielles

Du 06 au 10 Octobre 2025

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib : 18h 06mn

Incha : 19h 20mn



VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE :

La campagne s'intensifie

Depuis samedi 4 octobre, centres de santé, écoles maternelles et quartiers de tout le pays sont mobilisés autour d'une vaste opération de vaccination contre la rougeole et la rubéole. Lancée simultanément à Ngazidja, Mwali et Ndzuwani la veille, cette campagne nationale ambitionne de protéger plus de 101 000 enfants âgés de 9 à 59 mois. Elle s'inscrit dans le cadre d'un « grand rattrapage » coordonné par le ministère de la Santé, avec le soutien de l'OMS et de l'UNICEF.

Le coup d'envoi officiel a été donné à Moroni, au Centre médical urbain de Mboueni, en présence de nombreux partenaires et professionnels de santé. Dans son discours, la Dre Triphonie

Nkurunziza, représentante de l'OMS, a rappelé que « le vaccin contre la rougeole et la rubéole est sûr, efficace et gratuit. Il protège non seulement chaque enfant, mais aussi toute la communauté ». Le ministère de la Santé a précisé que tous les enfants de 9 à 59 mois recevront le vaccin combiné contre la rougeole et la rubéole, tandis que ceux de 0 à 59 mois bénéficieront également des vaccins de routine afin de renforcer leur immunité contre d'autres maladies infantiles. Dans la capitale, les dispensaires constatent une forte affluence depuis le lancement. À l'école maternelle de Mtsangani, Amina Abdallah, mère de deux filles, confie : « Je préfère les savoir protégées, surtout qu'on entend encore parler de cas de rougeole. »

Cependant, quelques parents

expriment des doutes face à la répétition des campagnes. Saïd Youssouf, père d'un garçon de 3 ans, témoigne : « On veut bien vacciner nos enfants, mais parfois on ne comprend pas pourquoi il faut refaire les mêmes vaccins. Ce serait bien que les agents expliquent mieux. » Pour lever ces hésitations, les équipes de santé communautaire sillonnent villages et quartiers afin de sensibiliser et d'informer les familles. À Mangani, une infirmière mobilisée depuis cinq ans raconte : « Nous allons de maison en maison pour atteindre les enfants absents à l'école ou au dispensaire. La plupart des parents réagissent positivement, mais il faut savoir expliquer et rassurer. »

L'UNICEF, partenaire essentiel de l'opération, salue cette approche



de proximité. Son représentant aux Comores a mis en avant « l'engagement des agents de santé, véritables piliers de la protection de l'enfance ». La rougeole et la rubéole, maladies hautement contagieuses, peuvent entraîner des complications graves, en particulier chez les jeunes enfants et les femmes enceintes. Les autorités sanitaires insistent : la vaccination reste la meilleure protection. L'objectif fixé est d'atteindre plus de 95% de couverture vaccinale d'ici la fin de la campagne, pré-

vue le mercredi 8 octobre. Pour de nombreuses familles, cette initiative est bien plus qu'un acte médical. Comme le souligne Fatouma Abdou, mère de famille à Hadoudja : « Quand on protège un enfant, c'est tout un pays qu'on protège. » Les autorités invitent donc tous les parents à se rendre dans les centres de santé les plus proches avant la clôture de l'opération, afin d'offrir à chaque enfant comorien une enfance en meilleure santé.

Mohamed Ali Nasra

RELANCE DU PROJET « FACILITÉ EMPLOI » :

Une nouvelle impulsion pour l'entrepreneuriat rural

Le village de Batou, dans la région de Hamahamet, a accueilli le samedi 4 octobre dernier le lancement officiel de la deuxième phase du projet « Facilité Emploi », un programme qui mise sur l'initiative locale pour renforcer l'autonomie économique des jeunes et des femmes dans les zones rurales.

Fruit de la coopération entre l'Union des Comores et l'Agence française de développement (AFD), ce programme dispose d'un budget global de 5 millions d'euros et s'étendra jusqu'en 2030. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de l'Emploi, Mohamed El-Had Houmadi, de son homologue des Affaires étrangères ainsi que de l'ambassadeur de France, Étienne Chapon. Cette nouvelle phase s'inscrit dans la continuité d'une première expérience lancée en 2020, qui avait

permis la création ou le renforcement de plus de 1 600 emplois à travers les trois îles. « La première phase a démontré que les solutions aux défis de l'emploi peuvent émerger du terrain, grâce à l'engagement des acteurs locaux », a souligné le ministre de l'Emploi. Il a insisté sur le fait que l'approche communautaire constitue une réponse durable à la lutte contre la pauvreté et un levier pour stimuler l'entrepreneuriat rural.

Lors de la première phase, quatorze projets portés par la société civile avaient été financés, pour un montant moyen de 86 millions de francs comoriens. Plus de 500 jeunes ont bénéficié de formations et 132 PME ont vu le jour ou ont été consolidées. Ces résultats encourageants ont incité les partenaires à prolonger et renforcer le programme. Pour la seconde phase, 3,5 millions d'euros seront consacrés à un fonds destiné à financer, sous forme de subventions, des



projets proposés par des associations, coopératives ou groupements locaux. Le premier appel à projets, lancé fin septembre, a déjà suscité l'intérêt de plus de 40 organisations de la société civile. Les premières présélections sont attendues dès novembre, pour un démarrage des activités prévu en février 2026.

« Vous avez choisi de faire confiance à la société civile comorienne. Nous croyons que les acteurs locaux sont les mieux placés pour comprendre et répondre aux besoins de leurs communautés », a déclaré l'ambassadeur de France, Étienne Chapon. Selon lui, cette nouvelle étape vise des objectifs clairs et mesu-

rables, avec la même ambition : créer des emplois durables et inclusifs. Les projets sélectionnés recevront des subventions allant de 30 à 125 millions de francs, pour une durée comprise entre 12 et 24 mois. Ils concerneront à la fois des initiatives individuelles et collectives, avec un accent particulier sur les services de proximité et la résilience face au changement climatique. « Nous gardons la même rigueur et les mêmes exigences que lors de la première phase, afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés », a assuré Hassani Malik, coordinateur du programme. Au-delà de la création d'emplois, le projet « Facilité Emploi 2 » se veut une véritable plateforme d'opportunités pour la jeunesse comorienne et un signe fort de confiance envers la société civile, appelée à devenir un moteur du développement durable.

Ibnou M. Abdou

CONCOURS « UNE NATION, MILLE DANSES »

L'AJDCI de Fomboni sacrée championne régionale

La salle multifonctionnelle de Fomboni a vécu, ce dimanche 5 octobre, une après-midi rythmée et colorée à l'occasion de la finale

régionale du concours national « Une Nation, Mille Danses », organisée par Kam'Art. Une célébration du patrimoine comorien,

marquée par la victoire éclatante de la troupe de l'AJDCI de Fomboni, qui portera haut les couleurs de Mohéli lors de la grande finale à Anjouan.

comoriennes, entre rythmes entraînants, tenues éclatantes et chorégraphies soigneusement travaillées. Le public, conquis, n'a cessé d'applaudir les performances des jeunes artistes qui ont su allier authenticité et modernité.

Au terme d'une compétition serrée, la troupe de l'Association des Jeunes pour le Développement Culturel Islamique (AJDCI) de Fomboni a remporté la première place, s'imposant par son originalité et sa maîtrise scénique. Elle représentera désormais l'île de Mohéli à la grande finale nationale prévue le 2 novembre 2025 à Domoni, sur l'île d'Anjouan. « Bravo à tous les participants pour

avoir fait vibrer Mwali au son des danses traditionnelles comoriennes ! », a salué l'un des organisateurs, visiblement ému par l'enthousiasme et la ferveur du public.

L'événement a également été honoré par la présence du président de la République, Azali Assoumani, accompagné d'une importante délégation gouvernementale, témoignant ainsi de l'engagement des autorités à promouvoir la culture et les talents locaux. À travers cette initiative, Kam'Art continue d'unir les îles des Comores autour d'un même rythme ; celui de l'identité, du partage et de la jeunesse créative.

Riwad



PÉNURIE D'EAU À MORONI :

Retour de l'eau dans certains quartiers de Moroni

Depuis plusieurs années, la capitale Moroni est frappée par une crise sans précédent en matière d'approvisionnement en eau. Le directeur technique de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) a annoncé un retour progressif de l'eau dans la capitale.

Moroni fait face à une pénurie d'eau sévère depuis juin 2024, plongeant ses habitants dans une situation difficile. Toutefois, une lueur

d'espoir semble poindre à l'horizon. Depuis quelques jours, certains quartiers de la capitale voient à nouveau l'eau couler dans leurs robinets. Selon le directeur technique de la SONEDE, Abdillah Mze Ali, un retour à la normale est attendu dans les meilleurs délais. « Certains quartiers commencent déjà à recevoir l'eau, comme Badjanani, Mtsangani ou encore la zone COSEP. La demande est très forte, mais nous faisons le maximum pour répondre aux doléances de notre clientèle », a déclaré Abdillah Mze Ali. Il précise toutefois que la distri-

bution ne sera pas encore permanente : « Nous allons procéder par alternance. »

Le responsable technique a également indiqué que d'autres zones, comme le Petit Marché de Moroni et Magoudjou, bénéficient aussi de cette amélioration d'eau dans la capitale. « Nous poursuivons les travaux et espérons que, d'ici quelques jours, tous les quartiers de Moroni verront l'eau couler dans leurs robinets », a-t-il ajouté. Affichant sa volonté de stabiliser durablement la situation, le directeur technique de la SONEDE a

évoqué les efforts entrepris pour améliorer la production et les projets en cours, notamment des forages dans des zones proches de Moroni et d'autres mesures destinées à garantir un approvisionnement régulier dans la capitale. « Nous savons que les habitants ont traversé des moments difficiles. C'est pourquoi nous continuons à œuvrer pour résoudre ce problème de manière durable », a-t-il assuré.

Il convient de rappeler que, depuis le lancement des travaux de réhabilitation des deux citernes, l'eau se faisait rare dans la capitale.

Seules quelques bornes-fontaines fonctionnaient, et de manière intermittente. Cette situation a favorisé la vente d'eau, devenue un commerce très lucratif. Certains habitants ont même accusé la SONEDE de tirer profit de cette crise, alors que la population de Moroni n'a pas vu d'eau courante pendant près d'un an. Espérons que cette fois, la SONEDE tiendra ses promesses, car ce n'est pas la première fois qu'elle annonce un retour à la normale sans que cela ne se concrétise.

MY

AFFAIRE BACHAR :

La condamnation de Boléro fait débat

Le verdict est tombé, mais ses répercussions continuent d'agiter Moroni. Dans le second procès lié à l'activiste Nouridine Mparti, plus connu sous le nom de Bachar, le tribunal correctionnel a prononcé des peines qui dépassent le cadre strictement judiciaire. Si l'activiste a une nouvelle fois écopé de cinq ans de prison ferme, c'est la condamnation de l'ancien conseiller diplomatique du chef de l'État, Hamada Madi Boléro, qui fait le plus de bruit.

Absent à l'audience du 2 octobre, Hamada Madi Boléro a été condamné à sept mois de prison avec sursis, conformément aux réquisitions du parquet. Une sanction jugée surtout symbolique, mais qui pèse lourd politiquement pour une personnalité longtemps considérée comme un acteur clé de la scène comorienne. Au total, 17 prévenus comparaissaient pour atteinte à l'honneur, dénonciation calomnieuse et diffamation en ligne. Parmi eux figuraient des religieuses, des entrepreneurs et plusieurs personnalités publiques, accusés d'avoir soutenu ou relayé les publications de

Bachar. Sept d'entre eux, dont le consul général des Comores à Laâyoune, Saïd Omar Saïd Hassan, ont finalement été relaxés. En revanche, le capitaine Rafik Aboubacar et Ahmed Abdou, dit Hadji Soifeine, a été condamné à sept mois avec sursis et à 500 000 francs d'amende chacun. Le tribunal a rejeté l'accusation d'extorsion visant Bachar, mais l'a reconnu coupable de diffamation publique, pointant la répétition et la portée de ses attaques sur les réseaux sociaux.

La condamnation de Boléro surprend par son retentissement.

Longtemps considéré comme une figure de stabilité, associé à la diplomatie régionale et à la Commission de l'océan Indien, son nom apparaît aujourd'hui dans un dossier mêlant insultes, règlements de comptes et dérives numériques. « Cette décision rappelle que personne n'est au-dessus des lois, même les anciens proches du pouvoir », commente un juriste de la place. « Mais elle reste avant tout symbolique : un avertissement plus qu'une sanction. » Pour les magistrats, la peine avec sursis traduit une volonté de pointer une responsabilité

morale sans effacer le parcours politique de Boléro. Son avocat, Me Djamel-edine Bacar, a déjà annoncé son intention de faire appel, estimant que « les faits retenus ne prouvent pas une complicité active ».

Ce second procès survient quatre mois après la première condamnation de Bachar à cinq ans de prison pour cyberharcèlement. Expulsé de Tanzanie en mai dernier, l'activiste originaire de Dembeni demeure une figure controversée. Ses détracteurs l'accusent « d'insulter tout le monde », tandis que ses partisans y voient « une voix qui

dérange le pouvoir ». Au-delà du cas individuel, ces procès mettent en lumière l'émergence d'une justice comorienne qui tente de réguler un espace numérique souvent incontrôlable. Mais certains redoutent une instrumentalisation de l'appareil judiciaire. « La justice doit rester indépendante, sinon les affaires de diffamation deviendront des armes politiques », prévient un juriste. Quoi qu'il en soit, la condamnation de Boléro, même assortie de sursis, restera inédite. Celle d'un ancien pilier du pouvoir rattrapé par des affaires où s'entremêlent liberté d'expression, loyauté politique et responsabilité personnelle. Et alors que les recours se préparent, l'affaire Bachar n'a pas fini d'ébranler les institutions... et les consciences.

Mohamed Ali Nasra



Photo d'illustration

SOCIÉTÉ :

Le projet Shawiri, 18 mois d'intenses activités

La première réunion du comité de pilotage du projet Shawiri a eu lieu à Moroni, la semaine dernière. C'est l'occasion de présenter les activités réalisées pendant une période de 18 mois. Lors de la cérémonie de présentation, Hamza a parlé d'un projet qui atteint progressivement son objectif.

Le projet Shawiri suit son cours. Tout comme son nom l'indique, il s'agit d'un projet qui vise à trouver des solutions pour favoriser le développement de la femme et la protection sociale. Cette initiative est financée par

l'Union européenne pour renforcer la protection sociale et la participation des femmes et des jeunes. Avec la collaboration de l'ECES et les partenaires du projet se sont réunis à Moroni, la semaine dernière dans le but de présenter les actions réalisées au cours de dix-huit derniers mois. « Le projet doit durer 36 mois et nous venons d'en faire 18 mois. Cette première réunion du comité de pilotage est très importante. C'est l'occasion d'établir des échanges francs pour atteindre les objectifs », a expliqué Hamza, responsable du projet. Ainsi le projet veut soutenir les jeunes et sur-

tout les femmes dans leurs études ou parcours social.

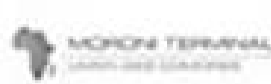
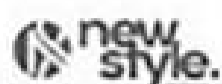
Pendant la réunion, il y'a eu ce témoignage de Malha qui a été appuyé par le projet dans le cadre d'un concert pour aider les frères mahorais après le passage du cyclone Chido. Puis celui de Maecha Saadi, jeune athlète comorienne : « Grâce au projet Shawiri, j'ai participé aux championnats de natation. Avec ce projet j'ai pu réaliser mon rêve, je souhaite que ce projet prospère pour que les autres jeunes puissent en bénéficier et s'épanouir dans leurs rêves. »

Ainsi, le programme est piloté

par l'European Centre for Electoral Support (ECES) et comprend des organisations comme la Croix-Rouge française qui a participé dans le premier comité de pilotage. Le projet vise à sensibiliser contre les violences basées sur le genre, favoriser l'éducation inclusive, et la promotion de la masculinité positive. Il veut soutenir les étudiants et jeunes professionnels comoriens de la diaspora dans leurs études et le début de leur carrière. Pour rappel cette initiative est lancée depuis 2020 et continue à promouvoir des futurs leaders du pays.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



OCTOBRE ROSE



LE CANCER DU SEIN, DÉTECTÉ TÔT,
SE SOIGNE MIEUX !

Du 5 octobre au 5 novembre

LA MAMMOGRAPHIE EST À PRIX ACCESSIBLE

Mammographie tous les 2 ans
pour les plus de 45 ans.

Un aspect **inhabituel** au sein?
Consultez un medecin !

MWALI

Contact : 320 80 71

NDZUANI

Polyclinique Dr Abdelkader :
15 000 KMF
Contact : 335 19 65

NGAZIDJA

EL-Maarouf : 15 000 KMF
CIM : 17 500 KMF

Contacts :
398 48 96 / 438 28 96 / 358 67 25

